

DÉCEMBRE 2020

Beaucaire

magazine

Tous ensemble pour nos

PAGES 8 & 9

COMMERCES



PAGE 10

Ils en parlent !

PAGES 14 & 15

CANTINES

La ville met l'accent sur la qualité

SOMMAIRE

BEUCAIRE MAGAZINE

ÉDITO L'édito du Maire de Beaucaire	3
EN BREF... Retour sur les dernières infos	4
COMMERCE Tous ensemble pour nos commerces !	8
ACHETONSABEAUCAIRE.FR Ils en parlent	10
MARIE-FRANCE PERIGNON Les écoles à cœur	11
CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES Une bonne gestion confirmée !	12
CANTINES La ville met l'accent sur la qualité	14
PERMIS DE LOUER Le maire obtient le permis de louer	16
SENIORS Un Noël solidaire	17
TRIBUNES LIBRES La parole aux élus	18
LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE	19





ÉDITO

Chères Beaucairoises, Chers Beaucairois,

Pour chacun d'entre nous, cette période est éprouvante. Au-delà des problématiques de santé publique et au-delà de la perte d'êtres chers, les conséquences de la crise sanitaire perturbent aussi notre mode de vie, nos habitudes et nos traditions.

En devant se masquer le visage, en ne pouvant plus serrer la main ou embrasser les gens que l'on aime pour mieux les protéger, c'est la chaleur humaine physique et concrète dont nous avons tous aussi besoin qui disparaît provisoirement. Il faut donc en ces moments très durs tout faire pour lutter contre cela, contre l'isolement, et prendre des nouvelles de ses voisins (surtout lorsqu'ils vivent seuls), mais aussi de ses proches pour leur montrer que nous tenons à eux et qu'ils comptent pour nous.

Les événements culturels, sportifs ou festifs étant presque tous interdits, vous êtes beaucoup à vous retrouver isolés et à vous interroger aussi sur le sens de la vie, de votre vie, sur vos priorités et sur ce que vous aimeriez faire de différent lorsque tout redeviendra normal. N'hésitez pas aussi à penser à Beaucaire et à nous faire part de vos idées et de vos projets pour notre ville. Nous sommes et serons toujours à votre écoute.

En attendant, cette crise sanitaire nous rappelle que nous sommes bien peu de chose et nous pousse aussi à relativiser beaucoup de ce que nous lisons ou voyons. Depuis que je suis Maire, je suis habitué à lire des horreurs de la part de quelques opposants. Mais je vous avoue que lorsque nous sommes poursuivis en justice comme chaque année parce que nous installons une exposition de crèche provençale dans notre commune aux traditions provençales et camarguaises, je me demande même comment ces gens peuvent oser faire des procès pour cela en de tels mo-

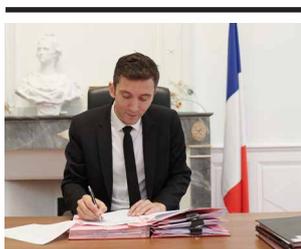
ments et de telles circonstances, comment ils peuvent vouloir encore détruire les rares petites choses qui amènent un peu de chaleur et de joie dans nos cœurs. Nous affronterons toujours ces aigris qui méconnaissent l'esprit des lois de notre pays et voudraient brûler une simple exposition culturelle et festive comme d'autres brûlaient des livres.

Cette crise sanitaire n'empêche pas la Mairie et le CCAS de rester ouverts, et les élus et les agents de travailler pour notre Ville. Je les en remercie. Nous avons tous dû être encore plus inventifs. De nouvelles actions ont par exemple été menées pour tenter de contrer les effets économiques de la crise sanitaire : de nouvelles aides aux commerçants, le lancement d'un site internet e-commerce rassemblant commerçants et agriculteurs Beaucairois et sur lequel vous avez la possibilité de leur acheter leurs produits ou services, y compris lorsque les commerces physiques sont fermés.

Paradoxalement, l'absence d'événements publics permet aussi aux élus et aux services d'avancer plus vite encore sur les nombreux projets en cours. Nous en parlons dans ce magazine et y reviendrons dans les prochains.

En espérant pouvoir partager le plus tôt possible des moments de convivialité ensemble, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel un Joyeux Noël et vous embrasse affectueusement.

Julien Sanchez
Maire de Beaucaire



Permanences sans rendez-vous

- Jeudi 7 janvier 2021 de 8h30 à 12h30
- Mercredi 27 janvier 2021 de 8h30 à 12h30
- Mardi 9 février 2021 de 13h30 à 17h30



Exposition de crèche en Mairie

L'exposition culturelle et festive 2020 de la crèche provençale est installée dans la cour de l'Hôtel de Ville de Beaucaire. Véritable témoignage vivant de nos traditions provençales et françaises, l'exposition est accessible jusqu'au 2 février 2021, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Cette magnifique exposition aux plus de 100 santons, réalisée par l'artiste local Jean-Pierre Fougasse et qui met en scène des santons dans un écrin provençal raffiné, a nécessité 3 jours d'installation. Plusieurs élus et bénévoles ont participé à cette installation.

Un peu de chaleur pour le plaisir des petits comme des grands, en cette période festive de Noël.



La crèche au tribunal

Le 1er décembre dernier, M. le Maire était une fois de plus convoqué au tribunal, attaqué par la Préfecture du Gard pour avoir organisé une exposition culturelle et festive de crèche Provençale.

Dans cette affaire, c'est l'exposition de l'année 2018 qui était jugée. Le délibéré sera rendu dans les prochaines semaines.

Lors de l'audience, Julien Sanchez a rappelé la jurisprudence du Conseil d'État, autorisant les crèches dans les bâtiments publics, dès lors qu'elles revêtent un caractère culturel et festif.

Dernière minute

Le vendredi 11 décembre, M. le Maire a reçu une nouvelle convocation pour une audience en référé (urgence) pour l'exposition de la crèche 2020. L'audience est prévue dès le jeudi 17 décembre.



EN BREF...



Des subventions pour les façades

Vous le savez (cela se voit au nombre important d'échafaudages en place en ce moment), la municipalité a instauré un système de subventions incitatives pour soutenir les propriétaires dans leurs efforts de restauration des façades en centre historique. La majorité municipale provisionne chaque année 250 000 euros pour ce grand dispositif.

Au conseil municipal du 18 décembre dernier, 6 subventions ont été actées pour 6 propriétaires. Plus de 17 000 euros de subventions ont ainsi été versées.

De très nombreuses autres vont suivre puisqu'actuellement plus de 120 dossiers ont d'ores et déjà été déposés.



Plus de 100 nouveaux emplois

Le Maire de Beaucaire a accueilli il y a quelques jours en l'Hôtel de Ville deux dirigeants de l'entreprise Concerto (Jean-Paul Rival et Olivier Truchot). Cette entreprise, filiale du groupe Kaufman & Broad, va installer un nouvel entrepôt logistique de 40 000 m² dans la Zone Domitia de Beaucaire (sur un terrain de plus de 119 000 m²).

La Mairie a d'ores et déjà délivré le permis de construire.

Plus de 100 emplois seront créés en 2022 à l'issue de la construction. Une bonne nouvelle pour l'économie du territoire !



Batimex choisit Beaucaire

L'entreprise Batimex, fabricant de luminaires a, après avoir rencontré le Maire, choisi Beaucaire pour installer son siège social et un entrepôt logistique.

Une fois l'entrepôt construit, plus d'une trentaine d'emplois seront créés.

Cette entreprise familiale, actuellement

implantée dans les Bouches-du-Rhône, a le vent en poupe, connaît une croissance importante et va pouvoir, avec cette nouvelle implantation, concrétiser ses nombreux projets et continuer son développement.



EN BREF...



Illana Barry en finale !

Elle est notre Miss (élue Miss Beaucaire le 13 juin dernier) et elle a été élue depuis Miss Languedoc-Roussillon. À l'heure où ce magazine est imprimé, nous sommes à quelques jours de l'élection de Miss France 2021 et avons une pensée pour notre sublime Illana qui représente le 19 décembre notre région en direct sur TF1 depuis le Puy-du-Fou.



Portrait officiel

Le portrait vidéo officiel de Miss Languedoc-Roussillon, diffusé en direct sur TF1 le 19 décembre, et tourné dans le Gard, est disponible sur le site Beaucaire.fr



Un marché gourmand aux Tourelles

Samedi 5 décembre, le Mas des Tourelles, vignoble Beaucairois mais aussi site archéologique, organisait un « Marché gourmand » à l'occasion des fêtes de Noël.

Toute la journée, une quinzaine de producteurs locaux ont proposé leurs bons produits.

Accompagné de son adjoint Max Soulier, M. le Maire a, à cette occasion, tenu à s'y rendre pour saluer l'initiative des propriétaires du Mas qui réalisent un travail important pour faire rayonner Beaucaire toute l'année avec succès. Merci à eux !



Adieu Roland !

Un an après son ami Raymond Poulidor, Roland Fangille, créateur de l'Étoile de Bessèges, épreuve cycliste devenue traditionnelle et que Beaucaire a accueillie à de nombreuses reprises, est décédé le 19 novembre dernier.

« Nous pensons tous à cet homme passionné, rieur et chaleureux qui savait fédérer » a indiqué Julien Sanchez en lui rendant hommage. M. le Maire était par ailleurs présent aux obsèques de cette grande figure du cyclisme organisées près d'Alès.

EN BREF...



Incivilités : Gare aux sanctions !

En plus de l'excellent travail de la police municipale de Beaucaire (notre photo) sur les sujets de sécurité, comme annoncé lors du dernier numéro de Beaucaire Magazine, la municipalité a décidé de renforcer la brigade de lutte contre les incivilités. Ainsi, la création de deux postes supplémentaires a été votée en conseil municipal le 18 décembre.

Objectif pour ces futurs agents : Lutter contre les incivilités, les dépôts sauvages, les sorties de poubelles aux mauvais horaires, les tapages, et tous les comportements inappropriés sur le domaine public.

Les candidats ont été prévenus : Tolérance zéro. Le Maire en a assez et souhaite marquer les esprits. Il a ainsi, avec son adjoint à la sécurité, Stéphane Vidal, son directeur de cabinet et le chef de la Police Municipale, prévenu les candidats (deux seront retenus et prendront leurs fonctions dans les prochaines semaines) : il faudra verbaliser jusqu'à ce que les règles soient comprises !



Beaucaire a rendu hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie

Le 5 décembre dernier, la cérémonie de la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie a eu lieu au Monument aux Morts de Beaucaire en présence du Maire de la Ville, Julien Sanchez, du conseiller départemental Jean-Pierre Fuster, du conseiller régional Gilles Donada, des porte-drapeaux et d'élus municipaux.

Fils et petit-fils de pieds-noirs, Julien Sanchez a rappelé dans son discours les plaies particulièrement vives présentes encore aujourd'hui chez beaucoup de nos compatriotes.

Indiquant qu'il pensait aux pieds-noirs français mais aussi aux Harkis, français par le sang versé, il leur a rendu un hommage particulier en raison du crime contre l'Humanité dont ils ont été victimes.

Il a également commenté et condamné les récentes graves et irresponsables déclarations d'Emmanuel Macron sur la repentance et la gerbe déposée par son Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin en Algérie sur le monument aux « martyrs du FLN ».



Jean-Marie Fournier reçu en l'Hôtel de Ville

Jean-Marie Fournier est Maire de Jonquières-Saint-Vincent. Il est aussi nouveau vice-président de la Communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence en charge de la propreté urbaine et des ordures ménagères. C'est à ce titre que Julien Sanchez l'a reçu le 2 décembre dernier.

En effet, le Maire, qui réclame depuis 6 ans maintenant une amélioration du service de propreté à travers une augmentation du nombre de personnels sur le terrain et de nouvelles machines, plus nombreuses et plus performantes, a souhaité rappeler au nouveau vice-président la qualité de service qu'il attend pour la commune.

Le vice-président, conscient de la situation, s'est engagé à étudier minutieusement les souhaits de la municipalité.



COMMERCE :

Tous ensemble pour nos commerces !

La municipalité poursuit son action volontariste et sa stratégie pour le commerce avec une vision à court, moyen et long terme.

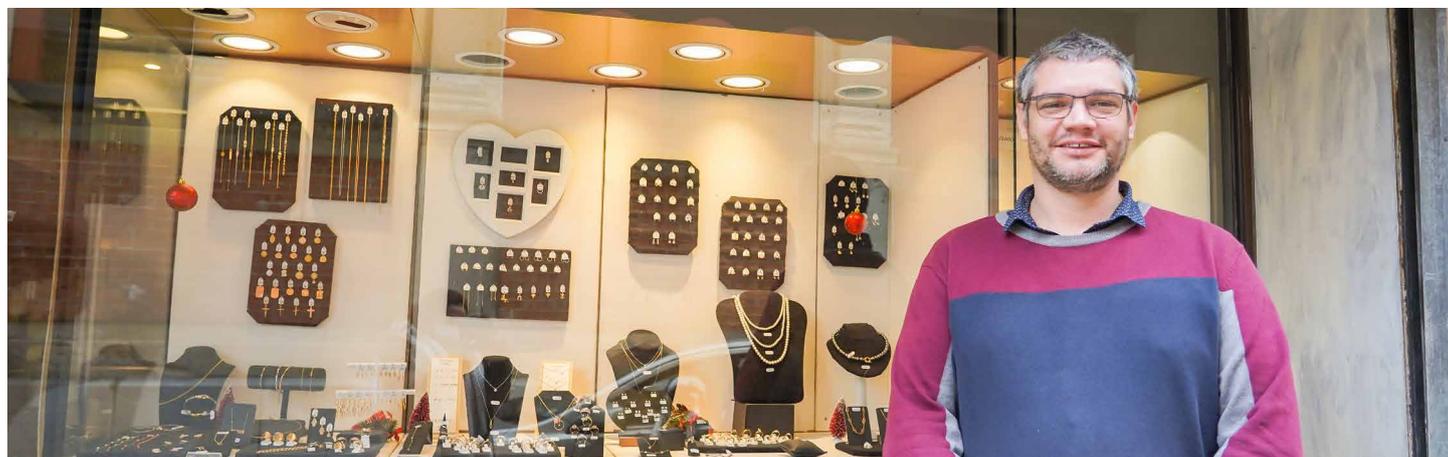
Ainsi, un « Plan commerce Ambition » a été approuvé lors du dernier conseil municipal.

Dès 2014, la municipalité a décidé de « mettre la main » sur de nombreux locaux vacants en centre-ville (en les louant ou en les achetant) afin de les maîtriser et de répondre à la nécessité d'offrir une diversité commerciale. Parallèlement, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été entamée et ce document important a été approuvé en 2016. Il a été mis en cohérence avec l'époque actuelle et empêche la réalisation de nouvelles zones commerciales pour inciter à irriguer les zones existantes.

Dans le cadre de sa stratégie et pour accentuer la compétitivité de la commune, la municipalité a également approuvé un dispositif de remise de 30% sur les loyers les deux premières années pour toute installation de nouveaux commerces sur le périmètre du centre ancien dans tout local appartenant à la commune ou loué par elle.

La stratégie municipale passe aussi par le moyen et long terme avec la création d'un nouveau quartier en centre-ville, le quartier « Sud Canal », qui sera composé d'environ 350 logements neufs, de qualité.

Ce quartier permettra d'apporter une clientèle supplémentaire pour les commerces du centre-ville.



CHRISTOPHE - Bijouterie L'aigle d'or

Des mesures de soutien durables

Remise de 30% sur les loyers

Cette mesure applicable au centre-ville est prolongée et est étendue au centre commercial de la Moulinelle, qui bénéficie d'une stratégie qui lui est propre, à travers une réhabilitation, complète prévue à l'été 2021 et portée par les copropriétaires (dont la Mairie à 90%). Les fonds pour les travaux (environ 700 000 euros) ont été versés au syndic.

Des partenariats structurants

La ville a un partenariat efficace avec l'UCIA

(Association des commerçants), avec qui un travail étroit et collaboratif est en place, à la fois sur la stratégie commerciale et sur l'organisation des événements en centre-ville pour drainer du public et des clients, mais aussi avec les chambres consulaires et même les enseignes de la grande distribution pour bénéficier de leur flux clientèle et promouvoir le cœur de ville.

Mise en place d'une « Market place » / achetonsabeaucaire.fr

Les périodes de confinement se succèdent

et le commerce doit s'adapter à ce contexte sanitaire. Le Maire de Beaucaire et son adjoint délégué au commerce Alberto Camaione ont donc souhaité apporter une aide technique concrète aux commerces pour le développement de leur présence numérique gratuitement via le lancement d'une plateforme en ligne locale (Une « market place »), permettant de vendre des produits en ligne, d'organiser des retraits de commande (« click and collect »), et de susciter la fréquentation physique des commerces.

Cette plateforme a pour ambition de perdurer, même après la crise, et de permettre d'accentuer la visibilité des commerçants sur internet, mais aussi d'augmenter la fréquentation physique dans les magasins. Ce site internet convient à tout type de commerce (y compris les restaurants via des réservations de tables par exemple, les coiffeurs pour prise de rendez-vous,...).

Les agriculteurs de la commune bénéficient également de cette solution numérique pour proposer leurs productions.

Subventions enseignes et devantures commerciales

Dans le cadre de sa grande opération visant à améliorer le cadre de vie et la mise en valeur du centre ancien, la municipalité attribue des subventions importantes pour soutenir financièrement les propriétaires d'immeubles dans leurs efforts de restauration des façades.

Ce dispositif concerne également directement les commerçants avec un volet qui leur est dédié et qui vient subventionner les enseignes et devantures commerciales

(jusqu'à 30% des dépenses).

Subventions pour le mobilier de terrasse en centre-ville

Dans le cadre de son soutien au commerce local et à l'embellissement des espaces publics, la commune lance un dispositif de subventions aux dépenses d'investissement relatives à l'acquisition de mobilier de terrasse en centre-ville. Les établissements concernés pourront ainsi bénéficier d'une aide de 5000 euros maximum tous les 5 ans. En contrepartie, le choix esthétique devra être validé par la Mairie.

Des mesures spécifiques à la période de crise Covid-19

Plus de 300 000 euros versés aux commerçants

Dès le mois de mars 2020, la commune de Beaucaire a agi pour sauver les commerces de la ville en raison de la crise sans précédent traversée. Deux mois de loyers ont été versés aux commerçants de la ville. Ceux qui étaient locataires de la commune ont quant à eux été exonérés sur les mois de mars et avril. Un effort financier inédit en France, de plus de 300 000 euros à la charge de la Ville de Beaucaire.

Exonération des loyers pour le mois de novembre 2020

En raison de la deuxième vague de Covid-19, les commerces scandaleusement considérés comme « non essentiels » par le gouvernement ont été contraints de fermer à nouveau. La commune exonère donc ses locataires professionnels concernés par une fermeture administrative liée au Covid-19, pour le mois de novembre 2020.

Exonération des redevances de terrasses

La commune avait déjà décidé de réduire le montant annuel de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants concernés à l'euro symbolique au titre de l'année 2020 (la loi ne permettant pas à la collectivité de pratiquer la gratuité). La situation économique étant compliquée, la ville étend ce dispositif à l'année 2021.

15 000 euros de bons d'achat

Dans le cadre du lancement de la plateforme de vente en ligne achetonsabeaucaire.fr pour les commerçants et producteurs de Beaucaire, la ville entreprend une démarche active permettant de fidéliser les clients du site et de faire connaître cette plateforme au plus grand nombre.

Ainsi, en lien avec l'UCIA, 5 000 euros de bons d'achat (100 bons de 50 euros) ont été offerts aux 100 premiers clients pour un minimum d'achat de 50 euros. 10 000 euros de bons seront par ailleurs à gagner au mois de janvier.



Un accompagnement

La Mairie de Beaucaire accompagne les commerçants au quotidien, ainsi que les porteurs de projets dans toutes les étapes.

Commerçants et futurs commerçants bénéficient en effet d'un accompagnement personnalisé, de conseils gratuits et d'expertises commerciale et marketing.

À cet effet, un nouveau manager du commerce, par ailleurs animateur du site achetonsabeaucaire.fr, a été recruté en octobre dernier. Titulaire d'un master en commerce ainsi que d'un MBA (master) en marketing et management, il était ces dernières années responsable d'un service commercial et marketing.

CHRISTINE - Institut Mille et une Beauté





ILS EN PARLENT



LAURENT ET FATIHA
Restaurant Le Mogador du Port

“ C’est un nouveau souffle pour nous durant cette période difficile. Ce site est vraiment génial, nous communiquons déjà sur nos réseaux sociaux, mais il nous a apporté une vitrine supplémentaire et nous permet de vendre en ligne des plats à emporter. À la réouverture des restaurants, il permettra à nos clients de réserver leur table en ligne.

L’équipe du service commerce nous a accompagnés et continue encore aujourd’hui.

Nous n’avons qu’un seul souhait : que achetonsabeaucaire.fr devienne un incontournable, une véritable vitrine pour les commerçants beaucairois ! ”



SARA
Arcé Fruits

“ Quand M. Arcé a été contacté par la Mairie de Beaucaire pour lui proposer de faire partie de l’aventure, j’ai trouvé que c’était une belle occasion pour être visibles sur internet. C’est une super initiative !

Cet outil peut énormément nous aider pour développer nos ventes. L’hiver étant déjà une saison basse pour nous, cette année est particulièrement vide. Grâce au site, les commandes affluent, nous avons de plus en plus de demandes, sur tous les produits proposés. ”



JOHANNA
Brasserie Artisanale Beaucairoise

“ Sur le site, je propose toutes mes bières, ainsi que des coffrets pour Noël, en retrait et en livraison à domicile. C’est vraiment une bonne chose pour Beaucaire et ses commerçants ! Cela va m’aider à augmenter mon chiffre d’affaires et surtout à me faire connaître à Beaucaire, mais aussi en dehors.

Les marchés de Noël ayant été tous annulés, j’ai été agréablement surprise par cette aide de la Mairie, ce sera un véritable coup de pouce pour mon activité ! ”



CHRISTINE
Institut Mille et une Beauté

“ Quand la Mairie a souhaité lancer ce projet, j’ai tout de suite dit oui ! Je n’ai pas de site personnel, je ne pouvais donc pas laisser passer cette occasion de mettre en avant mes produits.

Achetonsabeaucaire.fr va m’aider à développer mes ventes et rattraper les périodes de creux que j’ai eues à cause de la crise sanitaire. ”



MARIE-FRANCE PERIGNON, LES ÉCOLES À COEUR

Marie-France Perignon est la 1^{ère} adjointe au Maire de Beaucaire, qui lui a confié la délégation importante des affaires scolaires.

Mariée et maman de 2 enfants, cette retraitée de l'Éducation Nationale (qui a travaillé au lycée professionnel Paul Langevin de Beaucaire ainsi qu'au collège Elsa Triolet), bénévole auprès d'une association qui intervient dans les écoles pour transmettre le goût de la lecture, a pleinement pris en mains son rôle d'élue en s'investissant dans les écoles et en assurant le suivi des grands projets menés par la municipalité dont elle est désormais membre depuis les élections municipales.

Un quotidien bien rempli

L'élue aux affaires scolaires a un rôle essentiel. Elle supervise, en lien avec le Maire et le service scolaire, tous les sujets en rapport avec l'éducation.

De par ses compétences, la Mairie gère 11 écoles publiques (maternelles et élémentaires) qui accueillent près de 1600 élèves (répartis en 97 classes). Marie-France Perignon suit aussi le personnel municipal présent dans les écoles et notamment les 27 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles).

L'organisation du quotidien dans les écoles est donc la mission principale de l'élue aux affaires scolaires. Mais l'élue doit aussi entretenir des liens étroits avec les directeurs d'école et enseignants, les parents d'élèves et leurs représentants. Elle participe aux

conseils d'école (au nombre de 3 par école et par an), aux conseils de sécurité du quotidien, ainsi qu'à tous les événements organisés dans les écoles.

Son travail ne s'arrête pas aux portes des écoles publiques maternelles et élémentaires, puisque l'élue aux affaires scolaires doit également entretenir des liens étroits avec les équipes des deux collèges publics et du lycée professionnel, ainsi qu'avec les écoles privées de la ville.

De nombreux projets

Depuis 2014, Julien Sanchez a fait des écoles l'une de ses priorités. Les travaux de réhabilitation extension de l'école Garrigues Planes ont commencé avant les élections municipales et vont se poursuivre en février. Ceux de l'école Nationale commenceront en 2021. Deux grands chantiers qui à eux

seuls dépassent les 10 millions d'euros d'investissement et qui nécessitent un suivi attentif de Marie-France Perignon, qui a pris la suite de Chantal Sarrailh (adjointe aux affaires scolaires sur le précédent mandat).

L'élue suit aussi, en lien avec l'élue aux services techniques, tous les autres travaux réalisés sur les écoles au quotidien. C'est ainsi que depuis la rentrée 2020, les éclairages de toutes les écoles (hors Nationale et Garrigues Planes qui vont être réhabilités entièrement) ont été entièrement changés pour passer en LED pour un coût de plus de 100 000 euros (dans une démarche volontariste en matière d'économie d'énergie et de développement durable). Depuis sa prise de fonctions, d'autres travaux ont été réalisés : Travaux de toitures (pour plus de 300 000 euros), remplacement de jeux de cour,...



Décorée

Fonctionnaire de l'Éducation Nationale, elle est faite Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques en 2006 puis Officier en 2014

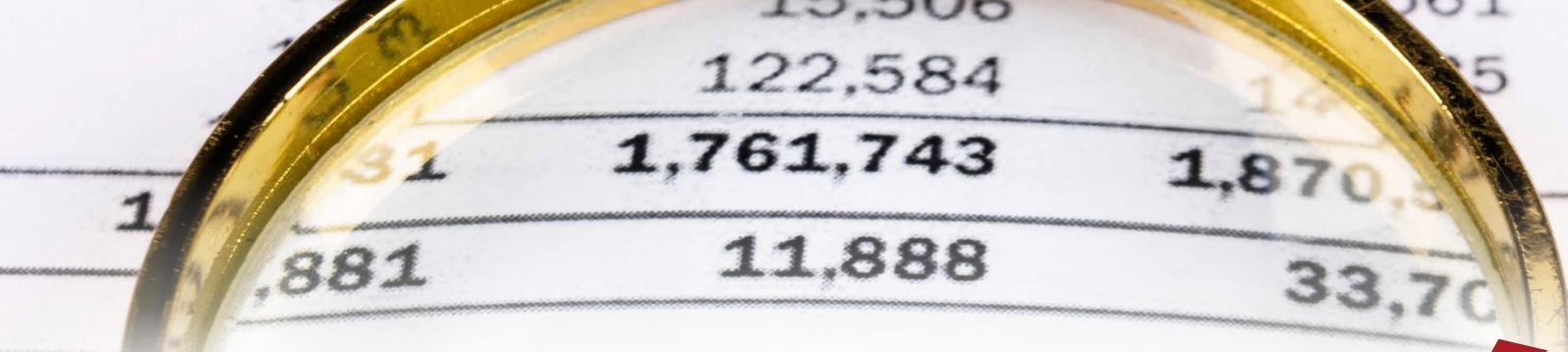
1984

C'est en 1984 que Marie-France Perignon s'installe à Beaucaire avec son mari qui vient de se voir confier un poste de direction dans une entreprise Beaucairoise

Bénévole

Membre de l'association « Lire et faire lire », elle intervient bénévolement à l'école du Château dès 2018





CHAMBRE RÉ DES COMPTES

Une bonne gestion confirmée !

Les chambres régionales des comptes établissent régulièrement des rapports sur la gestion des collectivités locales notamment. À Beaucaire, après un rapport rendu public en 2014, la chambre régionale des comptes a commis un nouveau rapport, rendu public ce mois-ci, concernant les années 2013 à 2020. Un rapport bien loin de celui rendu en 2014 (qui concernait la gestion de l'ancien Maire) et qui met en avant la gestion saine de Julien Sanchez et ses équipes.

Ainsi, après 15 mois de travail, la chambre régionale des comptes ne peut que se satisfaire des indicateurs financiers de la commune et ne formule aucune recommandation sur les marchés publics, preuve d'une gestion rigoureuse et de qualité. En effet, après ces longs mois de contrôle et des milliers de documents demandés et consultés (occupant pendant plusieurs semaines élus, cabinet du Maire et services de la ville en pleine période pré-électorale et élec-

torale), la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie a « accouché d'une souris » en ne formulant que 7 petites recommandations, en quasi-totalité étrangères aux questions comptables et budgétaires, comme par exemple « élaborer et mettre en œuvre un plan d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux » (plan qui est par ailleurs en cours d'élaboration).



Une gestion en bon père de famille

Le rapport souligne que la commune prévoit toujours des dépenses de fonctionnement supérieures au réel et des recettes inférieures, ce qui démontre que tout est parfaitement maîtrisé et que la commune est gérée avec prudence.

Il est par exemple à noter que le rapport souligne la baisse de la masse salariale, alors que le rapport de 2014 constatait une augmentation majeure des dépenses de personnel entre 2006 et 2012 sous de précédentes municipalités (109 agents stagiaires sous l'ancien Maire ayant débouché sur des titularisations de fonctionnaires). La stratégie de Julien Sanchez en la matière a porté ses fruits et a permis de remettre la ville sur la bonne voie.



Une bonne santé financière retrouvée

Le contrôle de la fiabilité des comptes est le rôle premier des chambres régionales. Et en la matière, le rapport publié et présenté aux élus en conseil municipal le 18 décembre dernier est clair.

Pour les magistrats de la chambre : « Les rapports d'orientation budgétaires n'appellent pas d'observation ». De même, les budgets annexes industriels et commerciaux, qui sont des budgets importants « n'appellent pas d'observation » ce qui témoigne de

l'extrême rigueur dans l'utilisation des fonds publics.

Mieux, le rapport relève « une amélioration significative de l'excédent brut de fonctionnement ». Là aussi cela témoigne de la pertinence avec laquelle la municipalité utilise les deniers publics. Ce même rapport souligne que « la capacité de désendettement s'est améliorée, passant de 9 ans à 4,9 ans ». On est bien loin du chaos dénoncé faussement par certains élus d'opposition.

Par comparaison, le rapport qui avait été rendu en 2014 sur la gestion 2008-2014 parlait lui d'une « fragilisation des finances communales ». Force est donc de constater que depuis son élection Julien Sanchez a remis les finances de la ville sur la voie de la saine gestion.

GIONALE

En bref

Si la Chambre Régionale des Comptes salue l'amélioration nette des comptes de la ville, la baisse de l'endettement et la baisse de la masse salariale sous la municipalité Sanchez, la Chambre relève un manque de cadres parmi les employés de Mairie et invite la commune à embaucher davantage de cadres.

Il est vrai que sur le mandat 2014-2020, le Maire a préféré ne pas embaucher davantage et baisser la masse salariale pour plutôt mettre de l'argent sur des projets structurants pour la ville (amélioration des écoles, Sud Canal, réfection de voiries, halte SNCF, etc.).

Le Maire, les élus, le cabinet du Maire (2 employés) et la direction générale des services ont alors absorbé beaucoup de travail plutôt que d'embaucher des cadres. Ce « choix » est donc assumé.

La Chambre en profite pour reprocher au directeur de cabinet d'absorber trop de travail et notamment des tâches qui ne relèveraient

pas de son rôle. La ville de Beaucaire va, comme le permet la procédure, demander à la Chambre la mise en œuvre de rectifications de plusieurs de ses conclusions contenant des erreurs d'appréciations manifestes.

Dans l'hypothèse d'un refus, la commune se réserve le droit de saisir le Conseil d'Etat.

Enfin, la Chambre sort à de nombreuses reprises de son rôle en jugeant en opportunité et en ayant à de multiples reprises des prises de position politiques partisans gauchistes macroniennes, prenant ainsi par exemple parti pour le retour des repas de substitution dans les cantines scolaires. Chacun jugera.

Le Maire obtient des subventions



Le Maire et son équipe portent de nombreux projets. Pour mener à bien les investissements de la commune, la municipalité met un point d'honneur à solliciter ses partenaires pour des subventions dès que cela est possible, plusieurs années à l'avance et en revenant régulièrement à la charge.

Ce lourd travail porte ses fruits. Ainsi, ces deux dernières années, **plus de 3 millions d'euros de subventions ont été obtenus** (et d'autres demandes sont en cours d'instruction) parce que les projets sont bons et sont salués par les cofinanceurs comme étant de bons projets nécessaires.

L'opposition Beaucairoise et la Chambre régionale des comptes peuvent bien dire ce qu'elles veulent... la réalité est là.

En 2020 :

- 766 640 € obtenus de l'État (plan de relance) pour la réhabilitation-extension de l'école Nationale (tranche 1)
- 559 696 € obtenus de l'État pour la réhabilitation-extension de l'école Garrigues Planes (tranche 2)
- 111 622 € obtenus de l'État pour la sécurisation des écoles face au risque terroriste
- 398 139 € obtenus du département pour la réhabilitation-extension de l'école Garrigues Planes
- 59 897 € obtenus de l'Etat (plan de relance) pour la réfection du toit terrasse de l'école élémentaire de la Moulinelle
- 50 000 € obtenus de la région pour la rénovation énergétique de l'école maternelle de la Moulinelle
- 22 100 € obtenus de l'État pour la création du nouveau centre de supervision de vidéoprotection
- 2 750 € obtenus de la région pour l'extension des jardins familiaux

En 2019 :

- 560 417 € obtenus de l'État pour l'extension-réhabilitation de l'école Garrigues Planes (tranche 1)
- 209 900 € obtenus de l'État pour le développement de la vidéoprotection
- 108 500 € obtenus de l'État pour la création du skatepark
- 90 483 € obtenus de la région pour la création du skatepark
- 37 000 € obtenus de la région pour les études de faisabilité du projet de PEM (halte SNCF)
- 28 670 € obtenus de la CAF pour l'installation d'une climatisation au centre aéré maternel
- 6900 € obtenus de la CAF pour des équipements pour la crèche municipale
- 2 780 € obtenus de la CAF pour un projet d'investissement autour de l'alimentation à la crèche municipale



CANTINES :

La Ville met l'accent sur la qualité

La Ville de Beaucaire vient de signer un contrat avec un nouveau fournisseur de denrées alimentaires. Pour choisir le nouveau prestataire, le Maire avait demandé aux services de la Ville de travailler sur un cahier des charges très strict et de se rapprocher de la Chambre d'Agriculture pour l'élaborer afin d'améliorer la qualité des repas. C'est l'entreprise familiale Terres de Cuisine a qui a été retenue. Une avancée importante qui permettra de développer davantage les circuits courts comme le souhaitait la municipalité.

Les produits proposés par le nouveau fournisseur sont issus essentiellement d'approvisionnements locaux et laissent une place importante aux produits issus de l'agriculture biologique et durable. Au-delà de la qualité, la Mairie a aussi sélectionné cette entreprise pour son respect des saisonnalités dans les produits proposés et son engagement à n'utiliser aucun produit OGM, aucun produit à base de glutamate et aucun additif.



Livraisons quotidiennes

Chaque jour, l'entreprise livre à notre cuisine les denrées nécessaires à la préparation des repas.

Un coût plus élevé pour la Mairie

En raison du cahier des charges drastique imposé par la commune, les denrées coûtent désormais plus cher à la Mairie (la qualité se paie) mais le prix facturé aux familles, lui, n'a pas augmenté grâce à une bonne gestion de l'ensemble de la Mairie.



Terres de Cuisine

Terres de Cuisine est une entreprise familiale créée en 1972. Initialement dédiée à la confection et la livraison de repas aux restaurants scolaires, celle-ci s'est développée et propose aujourd'hui de nombreuses prestations.

Pour la Ville de Beaucaire, l'entreprise ne confectionne pas les repas mais livre des denrées alimentaires fraîches, cuisinées ensuite par les agents municipaux à la cuisine centrale.



Des plats préparés à Beaucaire

L'équipe de la cuisine centrale municipale, composée de 3 agents, prépare plus de 50 000 repas chaque année pour les cantines des écoles publiques de la ville.

5 Cantines

Les enfants des 11 écoles maternelles et élémentaires ont la possibilité de manger à la cantine le midi. La ville dispose de 5 cantines.



Du changement aussi au CCAS

Le nouveau contrat avec l'entreprise Terres de Cuisine vaut aussi pour le CCAS, son service de portage de repas à domicile et son restaurant L'Âge d'Or.

Les repas du restaurant du CCAS seront, à sa réouverture (fermeture liée à la Covid-19), confectionnés par l'équipe du restaurant, sur place. Les repas livrés à domicile sont eux confectionnés par le fournisseur directement, qui en assure également la livraison.

Informations et renseignement :
CCAS : 04.66.59.36.35



+ de 40 partenaires locaux

LA QUALITÉ AU CŒUR DES REPAS

> 95%

- Crudités et cuisinés Bio en entrée
- Pâtes produites en France

> 100 %

- Fruits et légumes Bio, de saison, locaux
- Œufs Bio
- Volailles Label Rouge
- Jambons Blancs Label Rouge
- Riz de Camargue IGP
- Viandes d'origine française et locales
- Poissons sauvages MSC* issus de la pêche durable
- *Marine Stewardship Council (Fondation pour le monde de la vie sauvage) Labellisé Pêche durable.
- Fromage à la coupe
- Charcuterie française

> 0%

- Additifs réputés nocifs
- Produits étiquetés OGM
- Glutamate
- Huile de palme





LE MAIRE OBTIENT LE **PERMIS** **DE LOUER !**

En octobre 2019, Julien Sanchez a fait approuver par le conseil municipal une demande d'instauration d'un « permis de louer » dans le centre-ville de Beaucaire.

Avec ce dispositif, la Ville de Beaucaire souhaite pouvoir mettre en place le principe d'une autorisation préalable pour la location, autrement dit un « permis de louer » dans le secteur du Site Patrimonial Remarquable (centre-ville) afin de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil qui logent notamment certains ouvriers agricoles dans des conditions anormales.

Mais, la compétence habitat ayant été transférée sous une ancienne municipalité à la communauté de communes, il était obligatoire que la CCBTA valide ce dispositif. Le président de la communauté de communes souhaitait attendre l'après élections municipales pour se décider.

Une fois les élections passées, M. Martinez ayant des craintes sur son efficacité et sur la réponse apportée par l'État face aux contrevenants, Julien Sanchez a sollicité le Préfet du Gard afin d'obtenir des garanties sur le suivi des contentieux qu'engendrera le permis de louer.

Les échanges avec les services de l'État dans le Gard ayant été fructueux et ayant permis d'obtenir des garanties sur les craintes légitimes du président de la CCBTA, notre Maire est donc revenu à la charge auprès du président de la CCBTA. Rassuré, ce dernier a décidé de donner suite à la demande du Maire de Beaucaire et le conseil communautaire du 14 décembre a acté l'instauration de ce « permis de louer ».

Une belle avancée pour Beaucaire dont se félicite Julien Sanchez qui attendait l'accord de la CCBTA depuis plus d'un an.



Qui va gérer le permis de louer ?

La Mairie sera en charge du permis de louer. En effet, la communauté de communes (CCBTA), bien que compétente sur les questions liées à l'habitat, n'a pas souhaité s'en occuper elle-même et a transféré cette gestion à la commune. La ville va ainsi recruter un agent spécifiquement pour s'occuper de ce lourd mais indispensable travail.



Quelles sanctions ?

Les propriétaires qui n'obtiendront pas de permis de louer ne pourront pas légalement louer leurs biens.

Ceux qui passeraient outre cette règle s'exposeront à de lourdes amendes et à des suites pénales importantes.

Le permis de louer ne concerne pas les baux en cours mais uniquement les nouveaux baux à venir.



SÉNIORS : UN NOËL SOLIDAIRE

C'est désormais une tradition. Chaque année Julien Sanchez distribue à nos seniors un colis de Noël. Directement dans les EHPAD, chambre par chambre depuis 6 ans, pour les résidents de ces structures, et au Casino Municipal pour ceux qui ont la chance de vivre à leur domicile. Malgré la crise sanitaire actuelle l'empêchant d'effectuer sa traditionnelle tournée des EHPAD pour rendre visite aux résidents et leur remettre à chacun leur colis de Noël, le Maire a tenu malgré tout à honorer ce geste solidaire.

C'est ainsi qu'il a rencontré, avec Gabriel Girard (Vice-président du CCAS), le directeur délégué des Hôpitaux des Portes de Camargue (M. Mornon), le Docteur Armand (en charge du service de gériatrie) et Jocelyne Pallerola (Présidente de l'association Loisirs et Partage qui intervient auprès des seniors) afin de leur remettre 200 colis à destination des résidents.

Pour les seniors Beaucairois qui vivent à domicile, la distribution s'est déroulée au Casino Municipal, sur 4 jours (en raison de la Covid-19) du 8 au 11 décembre. Le Maire, plusieurs élus de la majorité municipale et les agents se sont ainsi relayés pour cette distribution. Une distribution tout aussi chaleureuse mais, une fois n'est pas coutume, sans les gestes amicaux habituels afin de respecter le protocole sanitaire de rigueur en cette période.



Bonnes Fêtes !

Julien Sanchez et la municipalité souhaitent à nos aînés de belles fêtes de Noël et rappellent l'importance de respecter les gestes barrière. Ils remercient chaleureusement les personnels soignants qui œuvrent toute l'année pour le bien-être de nos seniors et saluent leur professionnalisme et leur dévouement en cette période si particulière.





TRIBUNES LIBRES

La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression des groupes politiques de l'opposition selon les dispositions du code général des Collectivités Territoriales et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée au 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement approuvé par le conseil municipal. La répartition de cet espace d'expression politique est faite à la proportionnelle du nombre de conseillers municipaux d'opposition, soit 150 caractères par élu. À la demande du Maire, et afin que chacun ait un espace décent, les groupes formés d'un seul élu voient leur nombre de caractères porté à 300. Enfin, M. le Maire a répondu favorablement à la demande des élus de la liste "Unis pour Beaucaire" de réduire leur nombre de caractères pour que chacun des 3 groupes ait un espace identique. Ainsi, les trois groupes disposent donc de 400 caractères (contre 600, 300 et 300 accordés).

Liste d'opposition **UNIS POUR BEUCAIRE**

En cette période de crise sanitaire où inquiétudes, incertitudes et morosité se font ressentir, UPB réaffirme son soutien aux associations et commerces Beaucairois durement touchés par cette crise et appelle à consommer local autant que faire se peut.

Pour autant, nous restons vigilants face aux dysfonctionnements et contre-performances (écluse, sud canal, collecte des ordures ménagères...).

Liste d'opposition **EN AVANT POUR BEUCAIRE**

Beucairoises Beaucairois, en cette période difficile il est important de rester solidaire avec l'ensemble de nos commerçants. Passez de bonnes fêtes en respectant les gestes barrières.

Lionel DEPETRI

Liste d'opposition **BEUCAIRE EN COMMUN**

Impossible d'aborder le fond en 400 caractères dans ce bulletin de propagande politique à la gloire du maire: poubelles et propreté; gare; JO et aviron; écoles; laïcité, cantines et Noël; et bien d'autres sujets d'intérêt. Retrouvez nous sur notre page Facebook, Beaucaire en Commun. Malgré le contexte sanitaire, bonnes fêtes de fin d'année à tou.te.s. Prenons soin de nous. A l'an que ven. C. Menard



LA MAIRIE

À VOTRE ÉCOUTE

La Mairie est à votre écoute, que vous ayez une idée à proposer, une suggestion ou une doléance à transmettre à M. le Maire.

Quel que soit le sujet (écoles, sport, sécurité, commerce...), n'hésitez pas un instant. Quand le sujet évoqué est de la compétence de la ville, un traitement est assuré et vous recevez une réponse systématiquement.

Quand le sujet évoqué concerne la compétence d'une autre collectivité (exemple : propreté pour la communauté de communes, collègues pour le conseil départemental, transports pour le conseil régional...) nous relayons l'information et vous informons de la procédure.

Une demande concernant la circulation ou la voirie ?

Les demandes relatives à la circulation et la voirie sont enregistrées et sont étudiées en « commission de circulation ».

Cette commission se réunit régulièrement (au moins une fois par trimestre) et étudie la faisabilité technique et financière des demandes.

Dans la plupart des cas, un technicien prend rendez-vous avec vous afin que votre doléance ou votre suggestion soit bien comprise en amont de la commission.

Covid-19 : Depuis le 11 mai, la Mairie reçoit sur rendez-vous

Dès le début de la crise, le Maire a mis en place un plan de continuité des services afin que l'activité ne s'arrête pas complètement. Depuis le déconfinement, et parce que le virus est toujours présent, il est nécessaire de prendre ren-

dez-vous par internet ou par téléphone pour se rendre dans les services de la Mairie (sauf pour l'accueil, la billetterie et les déclarations de décès).

www.rdv.beucaire.fr

Tél. : 04 66 59 10 06



La nouvelle application Beaucaire est disponible sur tous les smartphones et tablettes (Apple et Android). Vous pouvez y découvrir toute l'actualité de la ville, y consulter l'agenda des événements, y consulter des infos pratiques et faire des signalements.

Téléchargement gratuit !

Comment contacter la Mairie ?

Sur le site internet

beaucaire.fr

Un formulaire unique est à votre disposition, en haut à droite de la page d'accueil.

Par courriel

mairie@beaucaire.fr

Une adresse unique vous permet de communiquer.

Par courrier

Hôtel de Ville
Place Georges Clemenceau
30300 Beaucaire

Par téléphone

04 66 59 10 06

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le Maire tient également des permanences sans rendez-vous, deux fois par mois depuis 6 ans.





Pour Noël
de nombreuses idées cadeaux



Vente
en ligne



Retrait
& Livraison



Réservation
en ligne



Une initiative de la Mairie de Beaucaire pour faciliter vos achats et favoriser le «consommer local»